

# COMMUNE DE BOURLON

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2009

**PRESENTS** : MM. BOYER - LEROUGE - MASSON - CUVILLIER - BRUEZ - CARPENTIER – LAUDE – MERCIER - WIART. LECHAPTOIS  
Melle COUVREUR – Mmes BRANCART - COQUART - CACHEUX – CATTIAUX

-----

### 1°) TRAVAUX

- ensemble des menuiseries de la Mairie
  - le devis retenu est celui de l'entreprise ALUBAT pour des menuiseries en aluminium.
  - Il restera à déterminer la couleur
- barrières de sécurité
  - M. Lerouge se charge de cette opération et de la commande à effectuer
  - La pose d'une barrière sur l'allée centrale de l'espace vert (face à la mairie) est abandonnée
- fossé rue des Minières.
  - Le 1<sup>er</sup> adjoint fait état de la dégradation du fossé allant du cimetière à la rue des Minières. Un bureau d'études devra être choisi afin de proposer des solutions.
- achat de matériel et mobilier de voirie
  - 2 plots pour protéger la bouche à incendie rue de l'Église (problème de stationnement)
  - D'un cendrier extérieur (salle polyvalente)
  - D'une débroussailleuse
  - D'un nettoyeur à pression

### 2°) LOGEMENT DE L'ECOLE MATERNELLE

- Relancer la proposition d'un commerce de proximité
- Travaux dans le bâtiment : démontage et nettoyage de m'isolation du grenier par les employés communaux.

### 3°) INFORMATION DUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

- Une zone classée en zone constructible est contestée par la Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement du Nord-Pas-de-Calais.  
Le conseil devra décider l'engagement d'une étude concernant l'atteinte à la biodiversité, motif de la contestation du ministère. Avant toute décision, un devis sera demandé.
- Cimetière : le %Maire expose les conditions dans lesquelles l'extension du cimetière serait rendu possible dans le cadre du PLU.

### 4°) PERSONNEL COMMUNAL

- **Information sur la fin du contrat CAE de M. Brunois au 2 février 2010**
- **Un nouveau CAE sera recruté pour une période identique et dans les mêmes conditions**

### 5°) AFFAIRE SCOLAIRE

**Le Maire informe l'assemblée de la visite de M. L'inspecteur de circonscription concernant le nombre de classes à l'école Victor Hugo à la rentrée 2010.  
La décision définitive sera connue fin janvier 2010.**

### 6°) DIVERS

**Les centres de loisirs organisés par la Communauté de Communes de Marquion seront reconduits en 2010.**

Pour extrait conforme,  
**le MAIRE,**